CR du conseil départemental de l’Aisne

21 présents (4 de la délégation de Saint Quentin) :

Violette Legrand, Soissons

Francis Heredia, Chauny

Michel Carreau, Tergnier

Francoise Devaux, Hirson

Joël Copin, Château Thierry

Claudine Brunnet, Laon

Benoît Roger, Coucy le Chateau

Céline mercier, Coucy le Chateau

Gérard Brunel, Flavy le Martel

René Jaffro, Remaucourt

Martine Prisette, Gauchy

Jocelyne Guezou, St Quentin

Sébastien Lange, Soissons

Yan Ruder, Laon

1 Château Thierry

1 Soissons

1 Chauny

Corinne Bécourt, Saint Quentin

Serge Carrier, Saint Quentin

Olivier Tournay, Saint Quentin

Aurélien Jan, Saint Quentin

1 seul point à l’ordre du jour : les élections législatives partielles de la circonscription de Saint Quentin

Introduction de Benoit Roger, secrétaire départemental, sur la situation politique nationale essentiellement. A notre satisfaction, un bilan négatif (nous déchanterons vite) est tiré des derniers scrutins départementaux et régionaux. Il est aussi fait état des Goodyear et des menaces de fermetures d’entreprises. Le secrétaire départemental rappelle la nécessité d’action pour défendre les salariés.

Est ensuite abordé l’élection législative partielle de Saint Quentin. Une partie des statuts est rappelé :

19.2. Les communistes élaborent les propositions de candidatures dans l'instance correspondant à la circonscription électorale concernée en liaison avec les instances qu'elle regroupe. Les candidatures sont ensuite validées comme suit :

• pour les élections législatives et sénatoriales: le Conseil national à partir des propositions des conseils départementaux ;

Le ton est donné, le CD décide des candidatures et de la ligne politique (selon le secrétaire fédérale de l’Aisne).

* Intervention de Corinne Bécourt, secrétaire de Section de Saint Quentin

Les statuts sont précisés :

19.3. ... Tous les efforts sont faits pour aboutir à un projet de candidatures où se retrouve la très grande majorité des adhérent-e-s, de leurs représentants-e-s ou de leurs délégué-e-s. Malgré cela, si d'autres candidatures sont maintenues, elles sont également soumises au vote. Celles qui reçoivent le plus de voix figurent alors sur le bulletin de vote comme le choix de l'instance (assemblée des adhérents, conseil départemental, conférence régionale, Conseil national, conférence nationale, congrès)

19.4 Le vote des adhérent-e-s : les adhérent-e-s de la circonscription électorale concernée se prononcent alors individuellement, à bulletin secret, sur la ou les candidatures proposées. La ou les candidatures sont définitivement adoptées si elles recueillent une majorité des suffrages exprimés. Au bout de ce processus, seules les candidatures ainsi désignées sont celles qui peuvent se prévaloir de l'investiture du Parti, utiliser le logo ou la signature du PCF. En cas de maintien d'un-e autre candidat-e, les instances du Parti concernées peuvent suspendre les droits de cet adhérent, de cette adhérente.

En d’autres termes, il est rappelé par la secrétaire de Section de Saint Quentin, que toutes les candidatures, et pas seulement celles majoritaires au CD, doivent être soumises au vote des communistes de la circonscription concernée à jour de leur cotisation.

* Intervention d’Aurélien Jan, membre du bureau de Section de Saint Quentin

Lors du dernier bureau de Section, celui-ci a validé 2 propositions. Il a semblé inévitable que les communistes soient présents à ce scrutin sur des bases claires, dénonçant le PS, les politiques des gouvernements de droite comme de gauche, l’Union Européenne, ... Le bureau propose aussi les candidatures de Corinne Bécourt comme titulaire, pour son rôle dans le PCF et son implication locale ; et Olivier Tournay comme suppléant pour son rôle dans le conseil municipal de Saint Quentin et sa position d’opposant principal à Xavier Bertrand.

* Intervention d’Olivier Tournay, membre du bureau de Section de Saint Quentin, conseiller municipal de Saint Quentin

Il est rappelé que la 2de circonscription est très difficile : très marquée à droite depuis 2002. La plupart des maires sont inféodés à Xavier Bertrand. D'autre part, c'est une élection partielle, ce qui ne mobilisera l'électorat que très faiblement. Ceci risque de profiter au Front National (peu importe son candidat) car si la droite est puissante, son candidat n'aura pas l'aura de XB sur ce territoire.

En 2012 Anne Ferreira (PS° a perdu de 200 voix) mais on était en pleine vague rose.

Le choix des candidatures ne peut se faire sur une orientation nationale qui est totalement illisible. D'ailleurs le porte-parole du PCF, Olivier Dartigolles, déclarait le 14 décembre 2015 dans le magazine Marianne " le Front de gauche est un échec".  Quand c'est nous qui l'affirmons, nous sommes perçus par cette assemblée comme des parias.

S’en suit alors un procès en règle de la Section, tantôt sur son rôle d’opposante à la direction nationale, tantôt accusée d’être responsable de l’échec de la « gauche », à des niveau plus ou moins large, tantôt des attaques personnelles contre la secrétaire de Section, pour finir par l’accusation de Benoit Roger d’avoir fait distribuer des tract du M’PEP (membre du FDG), appelant à l’abstention lors du premier tour des régionales.

Jamais les membres du CD n’aborderont les questions de fonds de nos critiques de la direction.

Benoit Roger, dans une parenthèse, ira même jusqu’à affirmer qu’en chargeant Syriza, nous étions responsable du discrédit de ce qu’il reste de valeur de gauche. De même pour le vote de l’État d’urgence par les députés communiste (dont le chef de fil Chassaigne) et leur tentative de vote de la réforme ferroviaire, etc.

Les plus acharnés iront jusqu’à affirmer que le FDG n’a pas fonctionné et qu’il faut encore élargir le rassemblement (sous entendu EELV et PS), suivant la ligne actuelle de la direction.

Le CD se conclut sur 2 votes :

* la stratégie politique :

Pour une candidature de l’humain d’abord, Front de Gauche 17 pour, 4 contre, (nous), 1 abstention

Pour une candidature communiste de large rassemblement présentée par le PCF : 4 pour (nous), 17 contre, 1 abstention

Nous avons un CD qui vote majoritairement contre une candidature communiste

Bien sûr, aucune garantie n’a été donnée pour le 2e tour

* les candidatures

Gérard Brunel (68 ans, Flavy le Martel), Nathalie Bendif (45 ans, Gauchy)

17 pour, 4 contre, (nous), 1 abstention

Corinne Bécourt, Olivier Tournay

4 pour (nous), 17 contre, 1 abstention

Benoit Roger annonce qu’il faut des candidatures qui attirent l’électorat de gauche, il cite le PS ou encore EELV. Il déclare que le PS en a perdu beaucoup de voix et qu’il faut établir une stratégie pour les récupérer. Francis Hérédia : « Les candidats de St Quentin ne sont que les candidats du PCF St Quentin ».

Qui sont les candidats proposés par la fédé ?

Le titulaire : Ancien secrétaire générale de la ville de Bobigny. Retraite de 68 ans. Porte parole de la fédération de l'Aisne du PCF et membre de son exécutif. Habite à Flavy le Martel. Gérard brunnel, c’est aussi l’homme qui reste assis derrière le FN et le laisse intervenir sans broncher lors d’une réunion publique intersyndicale. En pleine préparation du congrès, il annonce lors de ce CD : « je vois mal avoir des candidats qui se battent contre la direction du parti représenter le PCF aux législatives », ou encore « le FDG a montré ses limites, il est temps d’élargir le rassemblement à d’autres forces (EELV, PS,... NDLR) ».

La suppléante : Ancienne élu de la mairie Gauchy avec le PS (majorité municipale). Belle sœur du frère à de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF. Plusieurs défaites électorales à son actif, dont la perte de la ville de Gauchy, sur une liste avec le PS, fait « campagne » contre le même candidat aux départementales, puis est rappelée pour siéger avec lui dans l’opposition suite à une démission. Habite gauchy.

Qui a décidé ?

Le comité départemental. 16 membres venant tous d’autres villes du département : Laon, Chauny, Tergnier, Soissons, Château Thierry, Gauchy et Flavy le Martel.

St Quentin, la plus grande ville du département, plus grande section communiste du département, là où quasiment la moitié des habitants de la circonscription résident, n’aurait ni son mot à dire, ni candidat y habitant. Le cœur du combat contre le FN, l’UMP Bertrand est sacrifié pour quelques enjeux politicards. Les communistes de st Quentin, la population est délaissée, juste parce que nous refusons les discours de compromission, les alliance douteuses, l’Europe du capital, etc. et parce que nous refusons encore et toujours cette stratégie mortifère du FDG qui a conduit à un résultat de 4.04 dans l’Aisne aux dernières. Notre combat sera sur le terrain dans les luttes loin de ses politiques qui conduisent à écœurer et résigner la population.

Pour conclure, le CD ne propose donc aucun candidat de Saint Quentin pour les élections législatives de la circonscription Saint Quentin, il choisit aussi de s’enfoncer dans la même stratégie et vote contre une candidature communiste présentée par le PCF.

Les communistes de Saint Quentin prennent actes de ces décisions et statueront démocratiquement et souverainement sur cette question lors de leur assemblée générale qui se tiendra le vendredi 22 janvier.